

3^E RENCONTRE 2017-2018 DE LA TGIRT CHAUDIÈRE-APPALACHES

DATE	LIEU	RESPONSABLE
Mardi 13 mars 2018 9 h à 16 h	Restaurant Ryna (Salle Fraser-Gagnon) 4300 boul. Guillaume-Couture Lévis (Québec) G6W 6N1 418 833-8677	Amélie Denoncourt Courriel : adenoncourt@montmagny.com Téléphone : 418 248-5985, poste 231 Cellulaire : 418 241-3772

PROJET DE COMPTE-RENDU

PERSONNES PRÉSENTES	DÉLÉGUÉS (avec droit de vote)	SIÈGE
	Marie-Andrée Boisvert Steve Cadorette Dave Chouinard Jimmy Deschênes Yvon Lacombe Jean-Claude Marcoux Antoine Martineau-Rousseau Hugo Matte Pablo M. Rousseau Martin Paulette	Eau : Organisme de bassin versant Acériculture : Acériculteur UA 034-51 (Lotbinière) Industrie forestière : BGA (Appalaches) Industrie forestière : BGA (Appalaches) Parc : Parcs régionaux Faune : Chasseurs et pêcheurs Faune : Trappeurs Certification : Détenteur de certificat Territoire : MRC Environnement : Conseil régional de l'environnement
	PERSONNES RESSOURCES (sans droit de vote)	SIÈGE
	Vincent Beaulieu Amélie Denoncourt Richard Labrie Jason Lamontagne Chantal Pelletier Pierre-Luc Roussel Mathilde Routhier	Représentant ministériel : MFFP – DGFo Délégué de gestion Représentant ministériel : MFFP – UG Représentant ministériel : MFFP – UG Délégué de gestion Fédération des producteurs acéricoles du Québec Représentante ministérielle : MFFP – certification
	OBSERVATEUR Mahée-Ly Bouchard	Étudiante à la Faculté de foresterie
PERSONNES ABSENTES	DÉLÉGUÉS	SIÈGE
	Martin Béland Bruno Dumont Yvon Marcoux Gilles Paquet Geneviève Paré Daniel Racine René Thibault	Exploitation forestière : détenteur d'un PRAU Faune : Pourvoirie Acériculture : Acériculteur UA 034-53 (Beauce) Faune : ZEC Territoire : MRC Territoire : MRC Acériculture : Acériculteur UA 035-51 (Appalaches)

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE; ÉCHÉANCIER)
01 Mot de bienvenue et tour de table	9 h 00
<p>Mme Amélie Denoncourt souhaite la bienvenue aux délégués et aux personnes-ressources.</p> <p>Un tour de table est fait pour que chacun puisse se présenter.</p>	
02 Lecture et adoption de l'ordre du jour	9 h 05
<p>Mme Amélie Denoncourt fait la lecture de l'ordre du jour suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue et tour de table 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 3. Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre 4. Suivi des actions découlant de la dernière rencontre 5. Retour sur la consultation publique des PAFIO pour les UA 034-51 et 035-71 6. Retour sur la consultation publique des PAFIT pour les UA 034-51 et 035-71 7. Retour sur le déroulement normal de la planification forestière et des consultations publiques 8. Présentation du «bilan des coordonnateurs» sur les travaux de la TGIRT et présentation de l'atelier à faire en après-midi en équipes 9. Atelier-bilan sur les travaux de la TGIRT 10. Présentation du bilan de chaque équipe à propos des travaux de la TGIRT et discussion 11. Modifications à apporter dans les règles de fonctionnement de la TGIRT 12. Point d'information sur la certification en lien avec la fusion des UA 035-51 et 034-53 au 1^{er} avril 2018 13. Divers <ol style="list-style-type: none"> a) Fin du PADF et poursuite des travaux de la TGIRT b) Travaux du comité écologique en cours c) Problématique des motoneiges hors-piste dans le Parc du Massif du Sud 14. Fin de la rencontre <p>Le point Divers demeure ouvert. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</p>	
03 Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre (3 octobre 2017)	9 h 07
<p>Le compte-rendu de la dernière rencontre a été transmis aux membres par courrier électronique, ce qui leur a permis de le lire à l'avance. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.</p>	
04 Suivi des actions découlant de la dernière rencontre (3 octobre 2017)	9 h 08
<p>Mme Amélie Denoncourt fait le suivi des actions découlant de la dernière rencontre.</p>	

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)

À la page 4, au point 5 : Mme Amélie Denoncourt a fait parvenir aux membres la présentation de M. Vincent Beaulieu sur l'analyse économique des scénarios sylvicoles (par courriel le 5 octobre 2017).

À la page 7, au point 7b : Le rapport détaillé contenant notamment la liste des décisions, actions et recommandations importantes sera remis lors de l'Assemblée des partenaires qui se tiendra en mai ou juin prochain. En ce qui concerne la plate-forme électronique, cet élément sera évalué au moment où le nouveau programme sera connu.

Aux pages 8 et suivantes, au point 9 : Un suivi est effectué concernant les actions des comités de travail.

Comité sur les enjeux écologiques : Une présentation rapide des travaux en cours (témoins écologiques vs îlots) sera faite au point Divers. Le *projet d'acquisition de connaissances sur les milieux humides et riverains dans la Seigneurie Joly et en Chaudière-Appalaches* est sur le point d'être complété (projet de 50 000 \$). Les résultats seront présentés lors de la prochaine rencontre de la TGIRT.

Comité sur la stratégie de production de bois : Pas eu de réunion dernièrement. Un *projet d'acquisition de connaissances sur l'état des peuplements éduqués et des jeunes plantations d'environ 30 ans* est en cours (projet de 45 000 \$, dans l'UA 035-51). Les résultats seront possiblement présentés lors de la prochaine TGIRT.

Comité sur l'accès au territoire : Pas eu de réunion dernièrement et pas de projet d'acquisition de connaissances élaboré et déposé en bonne et due forme.

Comité sur la cohabitation des usages : Une réunion depuis la dernière TGIRT. Le comité travaille sur le développement d'ententes d'harmonisation et sur l'objectif local d'aménagement «la qualité de l'expérience». Un *projet de transfert de connaissances sur le caractère multiresource des milieux structurés* (parcs régionaux et zec) a été approuvé par le MFFP, mais mis sur la glace cette année.

À la page 10, au point 11 : Mme Amélie Denoncourt a fait parvenir aux membres les shapefiles du MFFP présentant les SIP 2018-2023 (par courriel le 10 octobre 2017).

À la page 10, point 12 : le Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF) sera en vigueur à partir du 1^{er} avril 2018. Une formation est disponible en ligne et beaucoup d'informations se trouvent sur le site <http://publications.mffp.gouv.qc.ca/radf>. Les gens peuvent également poser leurs questions directement à l'unité de gestion si nécessaire.

À la page 11, au point 13c : Un seul projet a été déposé en Chaudière-Appalaches, par le Bureau d'écologie appliquée (Audrey Lachance et son équipe). Le projet n'a pas été retenu. Par contre, les objectifs étaient pertinents. Avec le prochain budget et si les membres étaient intéressés, cela pourrait être un projet intéressant.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE; ÉCHÉANCIER)
<p>05 Retour sur la consultation publique des PAFIO pour les UA 034-51 et 035-71</p> <p>M. Jason Lamontagne fait un retour sur les consultations publiques qui se sont déroulées du 16 octobre au 9 novembre 2017. Trois séances d'information ont eu lieu, soit à Montmagny, à Saint-Georges et à Sainte-Croix. Au total, 21 personnes se sont présentées aux séances d'informations.</p> <p>Les séances d'information sont un outil pour le grand public pour aller chercher des informations et des données supplémentaires en personne, auprès des professionnels présents. Tous les renseignements étaient toutefois disponibles sur le site Internet pendant une période de 25 jours et les commentaires pouvaient être transmis par écrit lors des séances d'information ou par internet.</p> <p>À la fin des consultations, le MFFP analyse les commentaires reçus et des mesures d'harmonisation peuvent être mises en place s'il y a lieu. Le MFFP répond à toutes les personnes ayant transmis un commentaire. Un total de 25 commentaires ont été reçus pour les deux unités d'aménagement.</p> <p>La présentation de M. Jason Lamontagne sera envoyée aux membres et le rapport des consultations sera disponible sur le site Internet du MFFP.</p>	<p>9 h 20</p> <p>Envoyer la présentation de Jason Lamontagne (Amélie Denoncourt ; mars)</p>
<p>06 Retour sur la consultation publique des PAFIT pour les UA 034-51 et 035-71</p> <p>M. Vincent Beaulieu fait un retour sur la consultation publique des PAFIT tenue du 18 décembre au 9 février 2018. Des corrections ont été apportées aux documents. Toutes les personnes ayant transmis un commentaire recevront une réponse.</p> <p>La présentation de M. Vincent Beaulieu sera envoyée aux membres et le rapport de la consultation sera disponible sur le site Internet du MFFP.</p>	<p>9 h 43</p> <p>Envoyer la présentation de Vincent Beaulieu (Amélie Denoncourt ; mars)</p>
<p>07 Retour sur le déroulement normal de la planification forestière et des consultations publiques</p> <p>M. Richard Labrie fait un retour sur le déroulement standard de la planification forestière et des consultations publiques.</p> <p>Les consultations publiques des PAFIT se font normalement à l'automne précédant leur mise en œuvre. En Chaudière-Appalaches, les consultations publiques ont légèrement été retardées pour être tenues au début de l'hiver.</p> <p>M. Labrie poursuit en parlant des PAFIO. Depuis 2013, une planification opérationnelle se fait à plus long terme. Le MFFP consulte donc la TGIRT en continu et le grand public régulièrement pour avoir une réserve d'environ 5 ans de secteurs d'intervention «consultés».</p> <p>M. Labrie précise que, comme les aménagistes du MFFP sont présents aux TGIRT, ils peuvent tenir compte au fur et à mesure des recommandations ou des demandes d'harmonisation demandées par la TGIRT et retenues par le MFFP. Ils peuvent donc intégrer ces nouveautés aux PAFIO en continu. Et aux 5 ans, lors de la rédaction des PAFIT, ces nouveautés peuvent être</p>	<p>9 h 55</p>

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)

officiellement inscrites, même si dans les faits, elles ont pu être intégrées dans les PAFIO depuis quelques années. Ce qui explique pourquoi il n'est pas essentiel que les consultations publiques sur les PAFIT aient lieu avant celles sur les PAFIO.

Programmation annuelle (PRAN)

La PRAN est d'une durée d'un an. Le MFFP présente aux industriels l'équivalent de deux ans de secteurs d'intervention (i.e. 200 %). Puis, les BGA désignent une organisation ou un des leurs pour élaborer la PRAN à partir du 200 % proposé par le MFFP. Le choix des BGA (i.e. 100 %) est par la suite transmis au MFFP. Ce dernier accepte ou fait modifier la PRAN qui devient au final la PRANA (Programmation annuelle acceptée).

La PRAN ne fait pas l'objet de consultations supplémentaires. Les membres de la TGIRT sont informés que la PRAN est prête lors d'une rencontre de la TGIRT ou par courriel. Gestion Forap rend disponible la PRAN sur son site internet pour ce qui est de la 035-71. La PRAN pour la 034-51 pourra être envoyée par courriel aux membres.

Harmonisation des usages

L'harmonisation des usages est discutée à la TGIRT et en consultation publique. Les harmonisations retenues par le MFFP sont indiquées dans la prescription. S'il s'agit plutôt de mesures d'harmonisation opérationnelle à prendre, il est alors indiqué dans la prescription que les BGA doivent contacter la personne concernée pour trouver une entente avant de réaliser les opérations.

08 Présentation du « bilan des coordonnateurs » sur les travaux de la TGIRT et présentation de l'atelier à faire en après-midi

11 h 17

M. Vincent Beaulieu précise dès le départ l'objectif de l'atelier : faire un retour sur le dernier cycle de planification pour mieux définir les orientations à prendre avec la Table GIRT pour le prochain cycle. Puis, il présente le bilan factuel, notamment le nombre de réunions depuis 2010, le taux de présence des délégués dans les dernières années et le budget qui était accordé aux travaux de la TGIRT via le PADF.

Les délégués posent des questions et le point 13a), au sujet de la fin du PADF et de la poursuite des travaux de la TGIRT, est tout de suite abordé par M. Vincent Beaulieu. L'intention du ministère est d'avoir un nouveau programme au 1^{er} avril 2018. Des mesures transitoires sont prévues au ministère si l'annonce du programme est retardée : les MRC qui coordonnent le PADF pourront se servir des fonds du PADF non utilisés en 2017-2018 pour maintenir les travaux des TGIRT jusqu'au 30 juin. Advenant le cas où il n'y aurait plus de fonds disponibles, les MRC pourraient assumer les coûts des travaux des TGIRT jusqu'au 30 juin et pourraient par la suite se faire rembourser rétroactivement par le nouveau programme.

Mme Amélie Denoncourt présente les directives pour les ateliers de l'après-midi et les éléments à prendre en compte.

Une version papier des diapositives présentées à ce point a été distribuée aux membres. Une version électronique pourra être partagée également.

Envoyer la
présentation de
Vincent Beaulieu et
Amélie Denoncourt
(Amélie Denoncourt ;
mars)

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE; ÉCHÉANCIER)
09 Atelier-bilan sur les travaux de la TGIRT	12h45
<p>Mme Amélie Denoncourt et M. Vincent Beaulieu répètent les consignes pour l'atelier. En équipe de 3 personnes, les membres ont 45 minutes pour discuter des points positifs, des points à améliorer et des pistes de solution en lien avec le fonctionnement de la TGIRT. Ils doivent écrire leurs idées sur de grands cartons. Chaque équipe doit désigner un porte-parole pour présenter le bilan lors du retour en groupe.</p>	
10 Présentation du bilan de chaque équipe à propos des travaux de la TGIRT et discussion	13 h 30
<p>Mme Amélie Denoncourt demande l'autorisation pour filmer les membres lors de la présentation du bilan de chaque équipe, en précisant que les vidéos ainsi obtenus serviront seulement à titre de référence pour la suite des travaux. Les membres sont tous en accord.</p>	
<p>L'équipe 1 (Martin Paulette, Steve Cadorette, Antoine Martineau-Rousseau)</p>	
<p>Points positifs</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bon fonctionnement et bonne écoute ➤ Facilité pour le consensus 	
<p>Points à améliorer</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recherche d'enjeux régionaux ➤ Améliorer l'écoute face aux acériculteurs ➤ Recueillir les préoccupations des trappeurs qui sont nouveaux à la TGIRT 	
<p>Solutions</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Revoir le PRDIRT de la CRRNT ➤ Discuter avec les acériculteurs concernant l'aménagement et les coupes ➤ Discuter avec les trappeurs concernant les coupes précommerciales, car c'est une préoccupation pour eux 	
<p>L'équipe 2 (Hugo Matte, Marie-André Boisvert, Yvon Lacombe et Pierre-Luc Roussel)</p>	
<p>Points positifs</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rencontres très bien organisées et structurées ➤ Sous-comités de travail présents pour l'implication des membres et pour travailler les sujets particuliers ➤ Montant disponible pour les projets spécifiques d'acquisition de connaissances 	
<p>Points à améliorer</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diffuser les recommandations de la Table (ex : vieilles forêts) ; les membres ont l'impression que les décisions ne sont pas diffusées publiquement. (ex. : à l'intérieur des PAFI, rien de noté sur la recommandation émise par la TGIRT sur les vieilles forêts). 	

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE; ÉCHÉANCIER)
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre plus d'emphase sur les stratégies d'actions à développer à la suite d'une préoccupation (ex : vieilles forêts) ➤ Donner l'opportunité aux membres d'émettre des préoccupations (OLA et MHU). <p>Solutions</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Avoir une plate-forme pour diffuser les infos ➤ Indiquer, lors des consultations des PAFI, les recommandations de la TGIRT. ➤ Avoir une fiche VOIC pour la conservation de témoins (vieilles forêts), pas juste pour la restauration des vieilles forêts. <p>L'équipe 3 (Pablo Montenegro-Rousseau, Jason Lamontagne et Jean-Claude Marcoux)</p> <p>Points positifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une augmentation de la prise en compte des enjeux écologiques (ex. : vieilles forêts, milieux humides...) ➤ Une meilleure prise en compte des préoccupations locales et régionales ➤ La création de comités de travail spécifiques <p>Points à améliorer</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence d'un seul enjeu local versus les enjeux provinciaux ➤ Communication entre les délégués et les partenaires représentés ➤ Diffusion de l'information technique <p>Solutions</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cibler plus d'enjeux locaux pour la continuité des travaux de la TGIRT ➤ Effectuer un tour de table des délégués pour avoir le suivi fait auprès de leur partenaire ➤ Rappeler le rôle des délégués ➤ Avoir une meilleure vulgarisation de l'information lors de la TGIRT et des consultations publiques <p>L'équipe 4 (Richard Labrie, Jimmy Deschênes et Dave Chouinard)</p> <p>Points positifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bonne synergie entre les intervenants ➤ Ouverture des différents acteurs face aux enjeux proposés par les groupes ou individus <p>Points à améliorer</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Stimuler ou amener les différents groupes d'intérêts à communiquer davantage leurs besoins ou enjeux ➤ Adapter ou vulgariser les termes ou vocabulaire pour faciliter la compréhension de la réalité forestière ➤ Mieux divulguer le rôle de la TGIRT et du ministère auprès du public <p>Solutions</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plate-forme numérique unique pour partage d'information 	

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE; ÉCHÉANCIER)
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Implications de différents experts en soutien aux besoins définis par la TGIRT, s'en servir davantage pour les enjeux ➤ Avoir recours aux sous-comités pour documenter de façon plus complète des objectifs et enjeux. Faire davantage de travail en sous-comité et revenir avec une proposition à la TGIRT <p>Ce qui ressort</p> <p>Le rôle des comités est important et permet de vulgariser des informations.</p> <p>Solutions évidentes</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'une plate-forme pour le partage d'informations ➤ Maintien des comités de travail et plus grande utilisation de ces comités ➤ Revoir le PRDIRT ➤ Travailler selon un processus enjeux-solutions <p>Autres solutions à explorer</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre un point à l'ordre de jour pour les préoccupations des délégués, afin de donner l'opportunité de discuter des préoccupations et des suivis réalisés avec les partenaires représentés ➤ Inviter les membres à présenter leurs préoccupations à la TGIRT à l'aide d'un gabarit semblable à celui d'une fiche VOIC afin de structurer les présentations et favoriser le travail en dehors des heures dédiées aux rencontres de la TGIRT <p>Il est proposé que le comité de coordination de la TGIRT (formé de Jason Lamontagne, Vincent Beaulieu et Amélie Denoncourt) revoit les éléments présentés par les membres pendant l'atelier afin de formuler une proposition concrète à une prochaine TGIRT sur des modifications à apporter sur le mode de fonctionnement de la TGIRT.</p>	<p>Rédiger une proposition découlant de l'atelier-bilan (Jason, Vincent et Amélie; printemps)</p>
<p>11 Modifications à apporter dans les règles de fonctionnement de la TGIRT</p> <p>Mme Amélie Denoncourt indique que l'objectif est d'avoir un document à jour pour la prochaine Assemblée des partenaires puisque plusieurs sièges seront en élection à ce moment. Des modifications ont été apportées à la suite de la diffusion du nouveau guide de la Table GIRT et de la fusion des UA 034-53 et 035-51. Un document de travail officiel sera envoyé aux membres avec des propositions et les gens pourront commenter.</p> <p>Quelques modifications plus importantes sont tout de même à apporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de sièges et critères d'attribution des sièges pour les BGA ➤ Nombre de sièges et critères d'attribution des sièges pour les acériculteurs ➤ Possibilité que des observateurs puissent être présents <p>BGA</p> <p>M. Dave Chouinard propose d'avoir deux BGA avec un remplaçant. Les sièges ne sont pas attribués en fonction des UA ou de d'autres critères. Les membres sont en accord avec cette proposition.</p>	<p>14 h 05</p> <p>Envoyer un document de travail concernant les règles de la TGIRT (Amélie Denoncourt ; printemps)</p>

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)**Observateurs**

Les membres discutent et conviennent que Mme Amélie Denoncourt devra prévenir à l'avance (lors de la convocation) de la présence d'un observateur et demander l'accord de tous les membres pour que la personne puisse assister à la rencontre. Aucune modification ne sera apportée aux règlements à ce sujet.

Acériculteurs

Après discussion, les membres conviennent de conserver trois sièges pour les acériculteurs en fonction des anciennes unités d'aménagement (034-53, 034-51 et 035-51).

12 Point d'information sur la certification en lien avec la fusion des UA 035-51 et 034-53 au 1^{er} avril 2018 11 h

M. Hugo Matte rappelle la fusion au 1^{er} avril des UA 035-51 et 034-53 pour obtenir l'UA 035-71. Le prochain certificat FSC sera donc lié à la 035-71.

Il indique que pour étendre le certificat à l'ensemble de la 035-71, il faudra cibler des forêts à haute valeur de conservation dans l'ancienne 034-53. Il émet déjà l'hypothèse que certaines forêts seront retenues comme FHVC : le secteur de la rivière Portage, ainsi que la cédrière tricentenaire, certains lacs et cours d'eau de la ZEC Jaro.

Le tout doit être prêt pour septembre pour le prochain audit.

La présentation de M. Hugo Matte sera envoyée aux membres de la TGIRT.

Envoyer la
présentation de Hugo
Matte (Amélie
Denoncourt ; mars)

13 Divers 15 h

a) Fin du PADF et poursuite des travaux de la TGIRT

Ce sujet a été discuté au point 8.

b) Travaux du comité écologique en cours

Mme Amélie Denoncourt présente les travaux du comité.

À la suite des commentaires du CRECA et de certaines MRC dans le cadre des consultations publiques sur les PAFIO, une lettre a été envoyée par le MFFP au CRECA le 21 décembre dernier.

Il y a une ouverture du MFFP pour transférer des superficies d'îlots de vieillissement afin d'attribuer un statut de protection administrative temporaire (5 ans) aux vieux témoins écologiques identifiés par le CRECA.

Donc, tous les vieux témoins écologiques (qui sont actuellement sans statut de protection, ex : refuge biologique, EFE, etc.) deviendront des îlots de vieillissement.

Mais ce ne sont pas toutes les superficies d'îlots de vieillissement qui sont nécessaires pour ce transfert (plus de km d'îlots que de km de témoins). Donc, le comité écologique a fait une sélection des îlots à maintenir. L'objectif est d'avoir nouveau shapefile des îlots de vieillissement pour juin 2018.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)**c) Problématique des motoneiges hors-piste dans le Parc du Massif du Sud**

M. Yvon Lacombe présente la problématique des motoneiges hors-piste dans le Parc du Massif du Sud. Celles-ci causent des dommages aux sentiers de raquettes et de ski, en plus de déranger les utilisateurs du parc en raison du bruit.

Mme Amélie Denoncourt précise que si les motoneigistes endommagent les plantations ou la régénération naturelle, ça pourrait devenir un enjeu de protection des investissements sylvicoles qui pourrait être abordé par la TGIRT.

d) Documents à l'avance

M. Pierre-Luc Roussel demande que les documents soient envoyés plus longtemps avant les rencontres de la TGIRT. Mme Amélie Denoncourt précise que son objectif est de réussir à les envoyer 10 jours ouvrables à l'avance.

e) Accès aux fichiers shapefiles

M. Pierre-Luc Roussel demande comment les membres de la TGIRT ont accès aux shapefiles nécessaires pour produire leurs analyses dans le cadre des travaux de la TGIRT. Les autres membres répondent qu'ils ont des ententes avec le MFFP/MAMOT ou qu'ils se procurent les données sur internet, soit parmi les données gratuites, soit en achetant les données à la Géoboutique. Pierre-Luc Roussel mentionne que les données gratuites ne sont pas toutes disponibles et souvent mal adaptées aux fins d'analyses. Il se questionne sur la façon de se procurer ces données. Il est convenu que la majorité des données lui seront envoyées s'il fournit un mandat écrit des acériculteurs qui l'engagent comme consultant.

14 Fin de la rencontre

La rencontre se termine à 15 h 25.

COMPTE-RENDU PRÉPARÉ LE 20 MARS 2018 PAR :

Chantal Pelletier

Adjointe administrative, MRC de Montmagny

COMPTE-RENDU RÉVISÉ LE 26 MARS 2018 PAR :

Amélie Denoncourt, ing. f.

Coordonnatrice du PADF et de la TGIRT pour la région de la Chaudière-Appalaches


COMPTE-RENDU APPROUVÉ PAR LA TGIRT LE 5 JUIN 2018